

RADIO LAFLEUR



LA VIE SYNDICALE DE
L'UNION DEPARTEMENTALE
DE LA CGT DANS LA
SOMME

SOMMAIRE

- Page 1 : Le mot du secrétaire général
- Page 2 : Loi Sécurité Globale
- Page 3 : Aéronautique - Les attaques dans l'emploi continuent
- Page 4 : Santé
- Page 5 : CPH
- Page 6: Etudiants, Verescence
- Page 7 : Elections TPE
- Page 8 : 4 Février
- Page 9: Education Nationale, AED
- Page 10/11 : Plan de Formation Syndicale
- Page 12 : Framagenda
- Page 14 : Vie des Unions Locales, coordonnées
- Page 15 : Congrès des UL, Collectif Jeunes
- Page 16 : Infos UD

Lafleur en lutte !

H I V E R 2 0 2 0 — 2 0 2 1

la
cgt
en Somme

Le mot du secrétaire général

Chers camarades,

Au moment où ces lignes sont écrites, un nouveau reconfinement est sur le point d'être annoncé. Une mesure qui s'ajoute au couvre-feu, aux fermetures et interdictions diverses et variées, à l'entreprise de culpabilisation de toute la population, et en particulier de la jeunesse, que le gouvernement veut sacrifier.

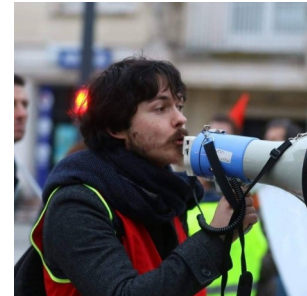
A Megan, une jeune soignante en grève à Abbeville, qui dénonce au micro les conditions terribles de sous effectifs, de surcharge de travail, elle qui s'est retrouvée seule à gérer des dizaines de résidents en EHPAD, comme des milliers de personnel : le gouvernement persiste et signe sur la réduction des moyens. Il persiste sur les oubliés du Segur de la santé, sur le refus des 183 euros pour tous. A ces étudiants désœuvrés, précarisés à l'extrême, qui manifestent devant le Crous pour la réouverture des facs, pas de réponse. Aux centaines qui manifestent contre des plans de licenciements dans la Somme et partout ailleurs, qui sont confrontés à la liquidation de leurs acquis : le gouvernement répond par des milliards donnés sans contrepartie aux entreprises, qui permettent aux patrons de financer les licenciements !

Mais sur tous ces sujets : il fait face partout à la résistance. Partout sa politique est rejetée par les travailleurs. Les grèves sur des revendications précises essaient le mois de janvier.

Ils ont donc droit à une réponse de Macron, sous la forme de la loi sécurité globale et ses avatars, des dispositions liberticides de la loi LPR qui interdit les occupations d'universités, de l'interdiction programmée de filmer les violences policières. Par l'arsenal répressif, ils entendent juguler les processus de résistance à leur politique.

Malgré ces circonstances, nous ne pouvons que vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette année 2021.

Souhait d'arrêter les plans de licenciements, qui continuent dans l'aéronautique, dans de nombreux secteurs d'activité : la grande distribution chez Auchan, à Intermarché Chaulnes, dans l'agro-alimentaire à Matines... (Qu'est ce que tout ça a à voir avec le



COVID ? Ces entreprises ont continué voir décuplé leurs profits !)

Souhait de mettre fin au chantage à l'emploi dans d'autres entreprises, qui via les accords de performances collectives (APC), lament les droits et les garanties collectives en toute impunité.

Souhait d'enfin avoir une réponse à la spirale de destruction de l'hôpital public, aux hospitaliers qui réclament par leur lutte les postes, les lits, pour soigner les malades dans notre pays.

Souhait de réouverture des lieux de Culture, avec les conditions sanitaires, qui est jugée non nécessaire depuis bientôt un an, avec son lot d'intermittents de précaires, laissés sur le carreau...

Souhait du dédoublement dans les classes, dans les facs, pour que nos enfants puissent étudier sereinement et ait droit à de vrais diplômes, à un avenir.

Ces souhaits, à nous de les obtenir nous mêmes, avec nos syndicats. Car en haut, derrière le rouleau compresseur, ils craignent que la colère des travailleurs ne débouche sur des victoires, et que le patronat et le gouvernement Macron qui les représente, de plus en plus directement, ne soient acculés et contraints de reculer, de céder aux revendications des travailleurs des jeunes et des retraités, qui n'en peuvent plus. Partout, appuyons, initiions la mobilisation des salariés sur les revendications.

Kevin CREPIN

Secrétaire Général de l'UD Somme

Loi Sécurité Globale

« Si l'écho médiatique et les nombreuses alertes concernent essentiellement les dispositions relatives à la liberté de la presse, les caméras et les drones, il faut souligner que la philosophie générale de ce texte est très inquiétante et montre à quel point le gouvernement entend donner une fois encore un tournant sécuritaire. [...] »

De manière très inquiétante, des articles étendent de manière démesurée les pouvoirs des agents puisqu'ils pourront se voir confier des missions de surveillance sur la voie publique contre des actes terroristes. L'article 18 supprime l'habilitation spécifique et l'agrément pour réaliser des patrouilles de sécurité par des agents de sécurité privée. [...]

L'article 24 est le fameux article qui est particulièrement dénoncé pour atteinte à la liberté de la presse et la liberté d'informer. Malgré la nouvelle formulation du gouvernement, le problème reste entier : cet article est très dangereux dans la mesure où celui-ci va conduire à museler la presse et rendre invisible les violences commises par les policiers, en manifestation notamment. »

Extraits : « Note DLAJ : Résumé rapide de la loi liberticide "sécurité globale" actuellement en discussion au Parlement du 24/11/20 »



« Pour les organisations syndicales CGT de la Somme, CNT-STE80, FSE Amiens Picardie, FSU80, la Ligue des Droits de l'Homme Amiens, Union Syndicale Solidaires de la Somme, et Unef Amiens Picardie, la répression ne peut être la réponse aux revendications et "l'urgence sanitaire" ne peut justifier la réduction des libertés individuelles et collectives, indispensables à l'exercice des libertés syndicales et associatives, à plus forte raison dans une telle situation de crise économique et sociale. [...] »

Nos organisations déclarent leur soutien total à ces mobilisations et appellent les salariés, les jeunes et les retraités à se rassembler, dans le respect des règles de protection sanitaire. [...]

- LEVEE IMMEDIATE DE L'ETAT D'URGENCE ET DES MESURES DE RESTRICTION DES LIBERTES PUBLIQUES ;
- ABANDON DE LA PROPOSITION DE LOI SUR LA SECURITE GLOBALE ;
- RETABLISSEMENT PLEIN ET ENTIER DES LIBERTES DE SE REUNIR, DE SE RASSEMBLER ET DE MANIFESTER. »

Crédits photos : J.M. FAUCILLON, Kevin C., Marion B.

Extraits : « Appel commun Défense Liberté pour le 28/11/20 »

Aéronautique

Ils étaient 130 à battre le pavé le samedi 5 décembre à Albert, contre les plans de licenciements, pour refuser que les salariés de l'aéronautique ne soient jetés comme des malpropres, avec des PSE au rabais. Airbus se défausse de sa responsabilité sociale sur les sous traitants, provoquant des plans de licenciements par dizaines. Les manifestants ont aussi dénoncé la collusion avec les pouvoirs publics, le gouvernement Macron, qui n'ont de cesse d'injecter des milliards d'euros, sans contrepartie, dans un groupe qui licencie !

On poursuit ! Le 4 Février, appel à la grève de tous les sous traitants du groupe Airbus : ce n'est pas aux salariés de payer leur crise !

Rendez vous à 10h00 Place Emile Leturcq



Crédits Photo : J.P. DANNEL

Les Attaques dans l'Emploi, ça continue !!!

Après les PSE dans l'aéronautique, ça continue !!!

- Matines (Montdidier) : fermeture annoncée du site
- Base Intermarché de Chaulnes : PSE
- Auchan Logistique : PSE / PDV

Et même dans la fonction publique :

- La DIRECCTE fusionne avec la DDCCS...



Grève pour des moyens dans la Santé : 183 euros pour Tous !!!

Encore une fois, les salariés du social et médico-social du privé associatif sont les dindons de la farce !!!

De nouveau exclus du SEGUR, nous ne sommes **toujours pas concernés par l'augmentation des salaires accordée aux soignants du public** (qui n'étaient pas touchés par la première revalorisation).

Les travailleurs sociaux et paramédicaux salariés des associations vont encore devoir se serrer la ceinture, comme ils le font depuis 20 ans, sans que leur point d'indice ne soit révisé à la hausse.

En 20 ans nous avons perdu 30% de notre pouvoir d'achat, combien de temps cela va t-il encore durer ?



POUR LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL



USD80 S.A.S

SÉCUR, AUCUNE REVALORISATION DE SALAIRE EN DIRECTION DU PRIVÉ ASSOCIATIF !

Les salarié.e.s de l'action sociale ne lâchent rien et exigent IMMÉDIATEMENT la hausse des salaires et l'amélioration des conditions de travail !

MOBILISÉ.E.S , TOUS ENSEMBLE, LE 21 JANVIER 2021 !

Dans le monde en général et en France en particulier, les choix économiques favorisent les riches et les ultrariches au détriment de l'intérêt général. Les mesures fiscales du gouvernement, dont la plus emblématique, la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF), ont ainsi largement participé à l'accroissement vertigineux de la fortune des 1% les plus riches de notre pays.

Le secteur social et médico-social est très loin du compte. Parfois, quelques chiffres-clés sont plus parlants que les mots :

- Les richesses des 1 % les plus riches de la planète correspondent à plus de deux fois la richesse de 90 % de la population.

- Les milliardaires du monde entier (soit 2 153 personnes) possèdent plus de richesses que 4,6 milliards de personnes, soit 60 % de la population mondiale.

- En France, 7 milliardaires possèdent plus que les 30 % les plus pauvres et les 10% les plus riches possèdent 50 % des richesses.

- Si quelqu'un avait pu économiser l'équivalent de 8 000 euros par jour depuis la prise de la Bastille (14 juillet 1789), il n'arriverait aujourd'hui qu'à 1 % de la fortune de Bernard Arnault.

- Dans le monde, les hommes détiennent 50 % de richesses en plus que les femmes. Les femmes assurent plus des 3/4 du travail domestique non-rémunéré et comptent pour 2/3 des travailleur.se.s dans le secteur du soin.

- Les 2/3 des milliardaires tirent leur richesse d'une situation d'héritage, de monopole ou de népotisme.⁽¹⁾

Pourtant, la France pourrait faire un autre choix, celui du partage des richesses et de la justice sociale. Mais lancée dans une course néolibérale sans limite, elle ne cesse de creuser les inégalités et de réduire nos libertés.

1) Selon le Rapport 2020 de l'organisation caritative OXFAM.

2) L'ONDAM est l'objectif national des dépenses d'assurance maladie, le dispositif de la Sécurité sociale qui fixe en France les autorisations estimatives de certaines dépenses des branches « assurance maladie » et « accidents du travail ».

C'est pourquoi, l'Union Syndicale Départementale CGT de la Santé et de l'Action Sociale de la Somme appelle **tou.te.s les salarié.e.s du secteur social et médico-social, public comme privé, à la grève et à se rassembler devant**

FARS au 52 rue Daire à AMIENS le JEUDI 21 JANVIER 2021

Exigeons des augmentations immédiates de salaires de 183 euros, puis de 300 euros dès le premier trimestre 2021 et une réelle amélioration des conditions de travail par la création significative de postes.

STOP AUX SALAIRES DE MISÈRE, STOP AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DÉLÉTÈRES !

USD CGT80 SAS – 24 rue Frédéric Petit – 80000 AMIENS – usdsgt80sas@laposte.net

i.p.n.s ne pas jeter sur la voie publique.

Contre la fermeture programmée des Conseils de PrudHommes :

Lettre à la Première Présidente CPH Péronne

Madame la Première Présidente,

Le bureau administratif du Conseil de Prud'hommes de Péronne s'est réuni le mercredi 25 novembre 2020.

Nous vous présentons nos remarques et observations concernant la répartition des effectifs des Conseils de Prud'hommes et ce que peut signifier la délocalisation sur Amiens des sections Encadrement et Agriculture.

Notre première crainte, unanimement ressentie, est quant à l'avenir d'un Conseil de Prud'hommes sur l'est de notre département. C'est la seule Cour de Justice restant sur ce secteur.

Nous nous souvenons que la suppression de la section agriculture avait été la première étape de la fermeture du Conseil de Prud'hommes de Friville Escarbotin à l'ouest de notre département... Et cette disparition avait conduit à une diminution des affaires, des justiciables aux petites ressources étant rebutés par un éloignement, pourtant bien moindre que dans notre cas.

Supprimer les sections Encadrement et Agriculture à Péronne et gonfler le Conseil de Prud'hommes d'Amiens, comme le prévoit la proposition de répartition des effectifs est à l'inverse de la Justice de proximité si nécessaire au bon fonctionnement de la Justice, du justiciable...

Le Conseil de Prud'hommes d'Amiens est-il en mesure d'accueillir les sections Encadrement et Agriculture pour l'ensemble du département alors qu'il y a quelques années, il a déjà dû migrer dans des locaux loués plus à l'écart du Palais de Justice ?

Nous observons une certaine incohérence dans ce projet puisque les ordonnances MACRON de 2017, se donnaient officiellement comme objectif de réduire les délais de traitement des affaires, désengorger les Conseils de Prud'hommes avec une justice de meilleure qualité.

A Péronne, le rendu de jugement est inférieur à 7 mois. L'éloignement sur Amiens ne fera que rallonger les délais dans les affaires.

Supprimer les deux sections à Péronne, entraînera forcément un ralentissement dans la formation de référés sur Amiens, alors que celle-ci est si nécessaire dans des mesures d'urgence pour le justiciable.

La pandémie COVID 19, amènera certainement, hélas, des situations catastrophiques dans le monde du travail, plan de sauvegarde de l'emploi par exemple, d'où la nécessité d'une Justice de proximité répondant aux besoins des entreprises et des salariés.

Nous attirons l'attention particulièrement sur le fait que le Conseil de Prud'hommes de Péronne bénéficie des locaux du tribunal rénovés dans leur totalité, il y a moins de cinq ans avec toutes les nouvelles normes réglementaires avec une grande facilité d'accès.

Notre proposition, pour que le Conseil de Prud'hommes de Péronne soit pérennisé serait éventuellement un regroupement des sections Agriculture/Encadrement sur Péronne afin d'y garder une activité substantielle. (...)

Sylvain DANEZ

Odile VAINT

NOTE : un courrier similaire a été fait par notre camarade Jacky Roucout pour le CPH d'Abbeville

Avec les étudiants victimes de la crise et de la politique du gouvernement

L'UD CGT Somme, la FSU 80, et Solidaires 80 ont pris connaissance de l'appel à une journée de mobilisation le mercredi 20 janvier à 14H30 devant le CROUS, organisée par les syndicats étudiants et des organisations de jeunesse, et dont nos syndicats dans l'enseignement sont solidaires.

Depuis des mois, **les étudiants sont confrontés à l'incurie du gouvernement**. Particulièrement touchés par le confinement, de nombreux étudiants salariés se retrouvent sans les petits boulots qui leur permettent de survivre.

Nombre d'entre eux se retrouvent par ailleurs dans une grande détresse psychologique, après des mois

d'enfermement et privés des cours en présentiel.

Ils sont encore aujourd'hui confrontés au refus de Macron de leur permettre la reprise des cours en présentiel, non pour les protéger, mais parce que ce gouvernement refuse de **mettre les moyens nécessaires : des dédoublements de classes et des recrutements** permettraient de mettre fin à cette situation intolérable et assureraient un retour en présentiel en toute sécurité dans les universités.

Nous étions présents lors de cette journée

Victoire à Verescence !!!



Syndicat CGT Verescence Somme

EN « ACTION »

Le syndicat CGT, qui avait saisi la justice, se voit donner raison face au patron : la prime de fin d'année ne doit pas être impactée par le chômage partiel !

Syndiquez-vous !!!

Dans la Somme,

178 nouvelles adhésions sur les dix premiers mois de l'année.

Hier, 3 nouvelles adhésions, dans un établissement où la CGT n'existait pas.

Et vous, quand est-ce que vous adhérez ??

Contactez-nous sur cgtsomme@orange.fr !

LE TRAVAIL A PLUSIEURS VISAGES. LA CGT A LE VOTRE.

SYNDIQUEZ-VOUS !!!!
www.cgt.fr



Campagne TPE

Planning de mobilisation des équipes :

Jeudi 11 février 2021

Zone 1 : Oisemont / Hallencourt / Airaines
 Zone 2 : Hornoy / Molliens-Dreuil
 / Poix-de-Picardie / Conty

Jeudi 18 février 2021

Zone 3 : Acheux en Amienois / Albert
 / Bray sur Somme
 Zone 4 : Combles / Péronne / Roisel

Mardi 23 février 2021

Zone 5: Friville / Fressenville / Feuquières / Woincourt
 Zone 6 : St Valéry / Cayeux / Ault / Mers / Gamaches

Jeudi 25 février 2021

Zone 7 : Ham / Nesle / Roye

Zone 8 : Montdidier / Moreuil / Ailly sur Noye

Jeudi 04 mars 2021

Zone 9 : Picquigny / Ailly sur Somme
 / Dreuil-les-Amiens
 Zone 10 : Corbie / Villers Bretonneux / Boves

Jeudi 11 mars 2021

Zone 11 : Abbeville / Crécy / Nouvion / Rue / Le Crotoy

Jeudi 28 janvier 2021

Zone 12 : Doullens / Beauval / Bernaville / Domart
 Zone 13 : Ailly le Haut-Clocher / L'Etoile
 / Longpré-les-Corps-Saints / Flixecourt

Motivé-e pour faire campagne ?? Contactez-nous !
cgtsomme@orange.fr

SALARIE-ÉS DES TPE Vous êtes toutes et tous invité-es à élire vos représentant-es

AVEZ-VOUS BIEN REÇU VOS CODES ?
PENSEZ À LES GARDER POUR
VOTER CGT

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES
22 MARS - 4 AVRIL 2021

► Besoin d'infos ? Pas de code reçu ?
 Union Départementale CGT 80 - 24 rue Frédéric Petit, 80000 Amiens ☎ 03.22.71.28.70 ✉ cgtsomme@orange.fr 📱 @CGTUDSOMME

Communiqué de l'Intersyndicale Somme pour le 04

Les organisations CGT, FSU, Solidaires, CNT, FSE, UNEF de la Somme, réunies en intersyndicale, marquée par la pandémie et ses conséquences sanitaires, économiques et sociales. Celles-ci sont aggravées par les décisions du gouvernement Macron, désastreuses pour le monde du travail et la jeunesse.

Nos organisations ont impulsé un processus de mobilisations et d'initiatives tout au long du mois de janvier et début février pour la préservation et le développement de l'emploi et des services publics, contre la précarité.

Ce processus s'appuie sur les mobilisations professionnelles à l'instar des appels des Assistants d'éducation (AED) le 19 janvier, des organisations de jeunesse le 20 janvier contre la précarité croissante des étudiants et pour les moyens pour rouvrir les universités, de la santé le 21 janvier, de l'éducation nationale le 26, de l'énergie le 28, engagés également pour la défense et le développement du service public.

Dans ce contexte, et ce n'est pas anodin, les attaques liberticides du gouvernement se sont multipliées par les lois "Sécurité globale", la "loi de séparatisme" et le décret sur le fichage des opinions politiques, syndicales et religieuses.

Nos organisations continuent de les combattre : retrait des lois liberticides, défense des libertés d'opinion et de revendiquer !.

(...) C'est le chemin inverse que prend ce gouvernement: rien pour les petits salaires, la ministre du Travail annonce, presque comme une provocation, une revalorisation du SMIC en dessous d'1% pour 2021. Ce qui fera passer le taux horaire de 10,15 à 10,25 €.

Rien non plus pour les 1ers de corvée, exposés depuis le début de la pandémie, toutes et tous devront attendre une hypothétique négociation dans leurs secteurs professionnels fin 2021.

Des annonces au rabais pour les soignants qui dénoncent le plan Ségur et beaucoup de professionnels oubliés : 183 euros pour tous ! Rien pour l'ensemble des fonctionnaires dont le point d'indice reste gelé. 69% des personnels de l'éducation nationale sont exclus de la revalorisation par une prime issue du Grenelle de l'éducation déserté par une majorité d'organisations syndicales.

Les chiffres sont clairs : 47% des jeunes s'inquiètent pour leur emploi et le taux de chômage des jeunes a dépassé les 20%. Le second confinement les a fait plonger dans l'extrême précarité. Nombre d'entre elles et eux ne mangent pas à leur faim. A cela s'ajoute la difficulté de suivre les cours à distance, la peur de l'échec et une détresse psychologique forte. Avec ses mesures insuffisantes, restrictives et incohérentes, le gouvernement sacrifie toute une génération !

Pas une journée ne se passe sans une nouvelle annonce de plan de suppressions d'emplois, de fermetures d'entreprises ou restructurations et réductions de services. Fermetures et plans de licenciements chez les sous-traitants aéronautiques, dans le commerce chez Auchan et Intermarché, et chantage à l'emploi avec les "accords de performance", qui visent à supprimer tous les droits et acquis sociaux sous peine de licenciement.

Les réformes successives, loi travail, ordonnances Macron, fortement contestées, facilitent les licenciements et les suppressions de postes dans le privé comme dans le public. Là encore, ni plan de relance, ni plan de rupture, mais la poursuite du même objectif libéral de casse de l'appareil productif et des services publics.

(...) Dans le secteur de la santé par exemple, alors que le gouvernement tergiverse sur les mesures à prendre pour éviter l'engorgement des services de réanimation, c'est 400 000 emplois à créer dans les hôpitaux, les maisons de retraite ou l'accompagnement des malades et des personnes en perte d'autonomie. Les besoins sont importants aussi dans toute la fonction publique.

Il est indéniable aujourd'hui, après la pénurie de masques du printemps dernier, qu'il faut relocaliser une partie de notre production et en particulier notre industrie. Être en capacité de produire des médicaments, du matériel médical et de protection après la période que nous traversons ne peut plus faire débat.

C'est pourquoi, les organisations CGT, FSU, Solidaires, CNT FSE et UNEF de la Somme, ont proposé un processus de mobilisations et initiatives ce mois de janvier. Des déploiements locaux, des tractages et des assemblées générales doivent se tenir sur les lieux de travail et dans les territoires. Ils permettront de faire de la deuxième quinzaine de janvier une période de mobilisations professionnelles pour l'emploi avec notamment les journées phares des AED le 19, les organisations de jeunesse le 20, dans la santé le 21, l'éducation nationale le 26 et dans l'énergie contre le projet Hercule de démantèlement d'EDF et du service public de l'énergie le 28 janvier.

Les organisations appellent, dans une dynamique de convergences et de renforcement des luttes, à un temps fort commun interprofessionnel de grève et de mobilisations le 4 février 2021 : **rassemblement devant la gare 14h30.**

Grève dans l'Education Nationale le 26 janvier

Il faut rétablir le baccalauréat national !

Le contexte de la crise sanitaire révèle au grand jour une réforme au calendrier intenable. La tenue d'épreuves de spécialité dès mars n'est pas compatible avec l'assimilation de connaissances solides et exigeantes dans une discipline. Les élèves ont subi un enseignement incomplet dès la Première et, pour beaucoup d'entre eux, les horaires sont divisés par deux depuis novembre 2020. Dans l'immédiat, pour répondre aux difficultés rencontrées dans les établissements, nos organisations demandent le report à juin des épreuves de mars et la suppression du grand oral, pour lequel les élèves sont insuffisamment préparés.

La réforme du lycée général introduit une désorganisation dans les établissements. Les programmes sont difficiles à tenir du fait que les horaires disciplinaires ne sont souvent pas suffisants et que les dédoublements nationaux n'ont pas été rétablis. Pour l'ensemble des personnels, la réforme dégrade considérablement les conditions de travail.

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNFOLC, CGT Educ'action, SUD Education, SNALC et SNCL-FAEN réaffirment leur attachement aux épreuves terminales, nationales, ponctuelles et anonymes, garantes de la valeur nationale du diplôme et de l'égalité des candidats face à l'examen.

Elles demandent leur rétablissement dès cette année et l'abandon du contrôle continu.

Enfin, nos organisations condamnent fermement et demandent le retrait de l'ordonnance du 24 décembre 2020 qui prévoit l'adaptation des épreuves qui pourront porter « sur leur nature, leur nombre, leur contenu, leur coefficient ou leurs conditions d'organisation, qui peut notamment s'effectuer de manière dématérialisée. » « Les adaptations apportées [...] sont portées à la connaissance des candidats par tout moyen dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines avant le début des épreuves. »

Les organisations appellent les personnels à poursuivre les mobilisations en cours, à s'engager dans l'action et à préparer une grève le mardi 26 janvier pour exiger le rétablissement des épreuves terminales et nationales du baccalauréat, des créations de postes, le recours et l'abondement des listes complémentaires pour couvrir tous les besoins, une autre politique éducative, le dégel de la valeur du point d'indice couplé à des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières dans l'éducation. Elles engagent les personnels à construire dès maintenant une dynamique de mobilisation par des actions locales, réunions, motions et courriers collectifs auprès des IA-DASEN, des Recteurs et du gouvernement.

Paris, le 12 janvier 2021.

Rassemblement des AED devant le Rectorat, 01/12/20

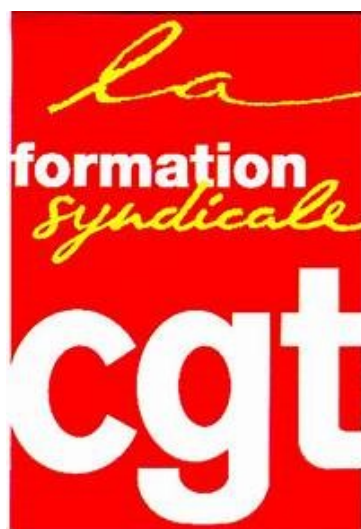


Plan de Formation Syndicale 2021 (1/3)

« Etre acteur toute sa vie syndicale »		
Intitulé	Organisateur	Date
S'impliquer dans la CGT (ancienne FANS)	USD Santé Action Sociale usdcgt80sas@laposte.net	- du 15 au 16 février - du 11 au 12 mars - du 22 au 23 avril - du 10 au 11 juin - du 30 septembre au 1 ^{er} octobre - du 29 au 30 novembre
	CGT Pôle emploi	- dates à définir
	FAPT	- dates à définir
	UL Vimeu ulcgtfriville@wanadoo.fr	- dates à définir
	UL Abbeville cgt.abbeville@orange.fr	- dates à définir
Niveau 1		
Tronc commun	UL Amiens ville ulcgtamiensville.80@gmail.com	- du 8 au 12 mars - du 31 mai au 4 juin
	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- dates à définir
	UL Abbeville cgt.abbeville@orange.fr	- du 20 au 24 septembre
	UL ZI Amiens cgtamienszi@hotmail.fr	- du 22 au 26 mars - du 21 au 25 juin - du 15 au 19 novembre
	UL Corbie jj9@laposte.net	- dates à définir
	UL Doullens cgt.doullens@orange.fr	- dates à définir
Rédiger un tract et lire CGT	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- du 18 au 19 mars
Feuilles de paye et garanties collectives (salarié du Privé)	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- du 25 au 26 mai
Participer à la vie de la CGT (ancien niveau 1)		
Participer à la vie de la CGT module 1	UL Amiens Ville ulcgtamiensville.80@gmail.com	- du 4 au 6 octobre - du 6 au 8 décembre
Participer à la vie de la CGT module 2	UL Amiens ville ulcgtamiensville.80@gmail.com	- du 7 au 8 octobre - du 9 au 10 décembre
Participer à la vie de la CGT module 3	UL Amiens Ville ulcgtamiensville.80@gmail.com	- du 13 au 15 octobre - du 15 au 17 décembre

Plan de Formation Syndicale 2021 (2/3)

Niveau 2		
1ère partie	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- du 17 au 21 mai (à Abbeville) - du 14 au 18 juin (à Amiens)
2ème partie	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- du 7 au 11 juin (à Abbeville) - du 28 juin au 2 juillet (à Amiens)
Autres stages		
« Accompagner au mandat »		
Délégué syndical : prise de mandat	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- du 7 au 9 avril
Conseiller du salarié : prise de mandat	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- du 15 au 17 mars
Conseiller du salarié : approfondissement	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- du 12 au 14 avril
CSE : Prise de mandat	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- du 19 au 23 avril
CSE-CSSCT	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- du 29 mars au 2 avril
Défenseur syndical	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- dates à définir
« Formations des conseillers Prud'Hommes »		
Session 5		- du 8 au 12 mars - du 22 au 26 mars
Session 6		- du 13 au 17 septembre - du 27 septembre au 1 ^{er} octobre
« Accompagner à la responsabilité »		
Animer un syndicat	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- du 15 au 17 septembre
Outils du trésorier	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- dates à définir



Plan de Formation Syndicale 2021 (3/3)

« Autres actions de formation »		
Utiliser le Code du Travail	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- dates à définir
Cogitiel	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- 11 mai - 3 novembre
Cogetise	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- 12 mai - 4 novembre
Découvrir le syndicalisme retraité	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- du 8 au 9 novembre
Représentant de section syndicale	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- dates définir
Prévention AT/MP	UD Somme cgtsomme@orange.fr	<ul style="list-style-type: none"> • AT : 15 avril • MP : 16 avril (à confirmer)
Journée d'étude : Agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- dates à définir
Journée d'étude : Réforme fonction publique	UD Somme cgtsomme@orange.fr	- dates à définir

Nouveauté !!! : FRAMAGENDA

Retrouvez toutes les réunions qui ont lieu au nom de l'UD CGT 80 sur le nouvel agenda partagé via la plateforme Framagenda.org.

Rendez-vous sur <https://link.infini.fr/framagenda-cgt80>



ORGANISATIONS SYNDICALES

**J'ai le pouvoir
de protéger
mon activité
syndicale.**



**Ce qui est essentiel pour nous à la Macif,
depuis plus de 30 ans, c'est de protéger
l'activité syndicale de nos partenaires.**

**Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
c'est un engagement de tous les instants.**
C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre
les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés
pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

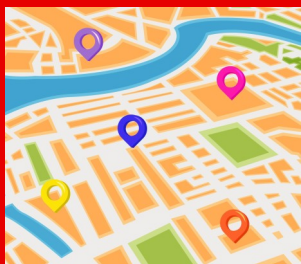
Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr).

Vie des Unions Locales, coordonnées...



Réunions des Collectifs :

Se sont tenues :

Réunion du Collectif

Métaux :

Vend. 22 janvier 2021,
dès 9h

Salle CMCAS de Picardie
à Amiens

(30 Rue Philippe Lebond)

Réunion du Collectif

Communication :

Lundi 25 janvier 2021,
dès 14h

Bourse du travail de l'UD
CGT 80 à Amiens

(24 rue Frédéric Petit)

UL ABBEVILLE : Rue des Carmes, 80100 ABBEVILLE

03.22.31.12.07 / 06.33.76.54.71 – cgt.abbeville@orange.fr

Secrétaire général : Hervé FARCY

UL ALBERT : Maison du Peuple, Rue Thiers, 80300 ALBERT

03.22.75.39.80 / 06.71.57.25.50 – ulcgtalbert@outlook.fr

Secrétaire général : François FALIZE

UL AMIENS VILLE : Bourse du Travail 24 rue Frédéric Petit, 80000 AMIENS

03.60.60.26.97 – ulcgtamiensville.80@gmail.com – CGT Amiens UL Ville

Secrétaire général : Jérémy MORAND

UL AMIENS ZI : Place Saint Ladre, 80080 AMIENS

03.22.52.21.22 – cgtamiens.zi@hotmail.fr

Secrétaire général : Claude LECLERCQ

UL CORBIE - VILLERS B. : 59 bis rue Jean Jaurès, 80800 CORBIE

06.70.45.36.92 – jj9@laposte.net

Secrétaire général : Jean-Jacques JOLY

UL DOULLENS : Rue du Fossé Savignac, 80600 DOULLENS

06.14.56.50.66 – cgt.doullens@orange.fr

Intervenant : Richard BROOD (remplace Alain BOUTILLIER)

UL FLIXECOURT : 80420 Flixecourt

06.15.54.16.07 – ul.cgt.flixecourt@laposte.net

Intervenant : Philippe PRIGENT

UL HAM-NESLE : 18 bis rue de Verdun, 80400 HAM

03.23.51.07.78 / 06.03.80.71.30 – cgt.ulham@orange.fr

Secrétaire général : Dominique BERNAILLE

UL PERONNE : Bourse du Travail, 31 rue Saint Fursy, 80200 PERONNE

09.84.37.70.25 – cgt.peronne@laposte.net – UL CGT Péronne

Secrétaire général : Sébastien GRIMAUX

UL VIMEU : Rue Henri Barbusse, 80130 FRIVILLE ESCARBOTIN

03.22.30.56.33 / 06.25.90.01.73 – ulcgtfriville@wanadoo.fr

Secrétaire général : Éric GUERANDELLE



Un créneau supplémentaire de **permanence à l'UL CGT d'Amiens Ville !**
Depuis le 8 septembre 2020, retrouvez aussi les militant-es tous les mardis
de 18h à 19h30 à la Bourse du Travail d'Amiens (24, rue Frédéric Petit).

Tous les horaires de permanence de l'UL Amiens Ville :

Lundi	: 7h30 - 16h
Mardi	: 7h30 - 16h / 18h - 19h30
Mercredi	: 7h30 - 16h
Jeudi	: 7h30 - 16h
Vendredi	: 7h30 - 16h

ATTENTION : pendant la durée du couvre feu, les permanences du mardi
soir seront assurées à distance.

+ d'infos sur la page Facebook de l'UL



Congrès des Unions Locales (UL)

L'UL Amiens Ville tiendra son congrès Mercredi 24 Février prochain (lieu à préciser). Rapprochez-vous de l'UL pour plus d'infos.

L'ordre du jour sera envoyé dans les jours qui viennent par les camarades, pensez à renvoyer vos fiches de délégués et de candidatures pour les syndicats à jour de cotisation en 2017, 2018 et 2020 !

L'UL Amiens Zone Industrielle est, elle, contrainte de reporter son congrès (juin 2020).

Pour la réussite de ce congrès, il est nécessaire là aussi que les fiches de candidatures à la CE et à la CFC, ainsi que les fiches de délégué au congrès soient renvoyées au plus vite par les syndicats.

Les Unions Locales dans la CGT, constituent le lieu au plus près de l'activité des syndicats.

Elles assurent l'accueil des salariés, constituent souvent le premier contact avec la CGT. Elles doivent être un lieu d'élaboration de la stratégie syndicale, du renforcement des syndicats, de la formation des syndiqués, de la constitution de nouveaux syndicats.

Tout ça n'est possible que grâce à l'investissement de tous et de toutes, pour faire vivre la CGT et défendre les salariés ! Les UL ne vivent que par les camarades qui s'y investissent, les syndicats qui s'y investissent.

Collectif Jeunes

« Les rangs des sacrifiés ne cessent de grossir. Parmi eux, ce sont ces centaines de milliers d'étudiants que le gouvernement a décidé d'enfermer chez eux ; ce sont ces **étudiants salariés qui ne peuvent exercer leur emploi, indispensable à la poursuite de leurs cursus.**

Dans la **vague de chômage massif consécutive au confinement (suppression de l'intérim, fermeture des hôtels, cafés et restaurants) ce sont les jeunes qui trinquent les premiers.**

Ce sont aussi ces privés d'emplois, ces services civiques, ces apprentis, ces salariés de contrats courts, en un mot, tous ces jeunes que le gouvernement a contribué à précariser par ses attaques contre le droit du travail et par la réforme de l'assurance chômage qui ne fait pas la guerre au chômage mais aux chômeurs, ceux-là mêmes qui n'auraient

qu' « à traverser la rue ». **A cette détresse, le gouvernement n'a pas d'autre réponse que l'autorité, la répression et la menace de nos libertés** individuelles et collectives.

Pour ces raisons, et parce que notre voix compte, **nous constituons un Collectif Jeunes et Précaires et vous invitons à nous rejoindre**, à nous aider à étendre et à amplifier la mobilisation entreprise depuis plusieurs semaines pour le **retrait des lois liberticides**. Nous revendiquons aussi le **retrait de la réforme chômage** et le **droit des jeunes comme de l'ensemble des salariés à un emploi stable**. REJOINS-NOUS !

N'hésite pas à nous contacter pour toute demande d'info et pour adhérer au Collectif Jeunes et Précaires : cqtjeunes80@protonmail.com »



la
cgt
en Somme

Bourse du Travail

24 rue Frédéric Petit,
80000 AMIENS

03.22.71.28.70

cgtssomme@wanadoo.fr

Directeur de Publication:

Kevin CREPIN

Notre site web :

CGT80.COM



Et notre page Facebook :

« CGT UD SOMME »



Pour suivre l'actualité des
luttons dans la Somme,
la vie syndicale de l'UD,
les appels syndicaux et inter-
syndicaux...

Lafleur : quel lien avec la CGT ?

RADIO-LAFLEUR était la radio "interdite" de l'UD CGT Somme, alors dirigée par notre camarade Gérard Corselle récemment disparu, et a contribué à la préparation et à la couverture médiatique de la « Marche sur Amiens ». Cela répondait à un impérieux besoin d'information des travailleurs.

C'était aussi s'attirer les foudres du pouvoir qui, sous couvert de défendre le service public d'information, n'a pas hésité à faire investir par les forces de police les locaux de la Bourse du Travail pour faire taire et saisir les instruments d'émission.

Leur forfait a échoué. LAFLEUR, après s'être acquitté de sa tâche avec succès, dès la fin de la manifestation (et juste avant l'arrivée de la police) avait encore joué un « bon tour aux gendarmes » : la police arrive... Une pirouette, un pied-de-nez... il est déjà parti !!

Faute de mieux, on s'en prendra à des militants C.G.T. qui seront arrêtés, mais relâchés face à la manifestation de protestation spontanée. Radio Lafleur continuera à diffuser plusieurs années.

Lafleur, c'est aussi la marionnette picarde, c'est le laquais, qui se rebelle face aux puissants. A l'heure où les lois liberticides se multiplient, où le droit de manifester est remis en cause, revendiquer l'héritage de Lafleur, c'est réaffirmer qu'à la CGT, **On ne nous fera pas taire.**

Membres de la CE de l'UD

Johan Alban (Novares)

Catherine Bazin (Auchan)

Cindy Borey (FAPT),

Stéphane Bresson (Stelia),

Richard Brood (Territoriaux)

Anne Colombel, (Novares)

Frédérique Cousin (ADAPEI)

Kévin Crépin, (TEFP)

Amélie Dautriche (CHIBS),

Sophie Dequiroit (Chantelle)

Philippe Dupuis (FAPT)

Josiane Fuzeau (APAP)

Sandra Giacomini (EPIDE)

Karim Grib (Pôle Emploi),

Sébastien Grimaux (Bonduelle)

Marc Grivel (EHPAD)

Lise Hébert (EHPAD)

J-Jacques Joly (Nestlé Purina)

Freddy Leonardi, (Valeo)

Pascal Lesec (CD)

Catherine Massalon (Valloires)

Bruno Monty (CD)

Philippe Prigent (PEP 80)

Christine Quillet (CHU)

Jacky Roucout (Valeo)

Colette Seguin (O&E Amiens)

Ozcan Turk (O&E Amiens)

Linda Roelens (Territoriaux,

Cooptée à la dernière CE)

Membres du Bureau

Stéphane Bresson

Richard Brood

Anne Colombel

Kévin Crépin

Sandra Giacomini

Jean-Jacques Joly

Freddy Léonardi

Catherine Massalon

Philippe Prigent

Jacky Roucout

Colette Seguin

CFC

Sylvain Danez

Daniel Delahaye

Daniel Joly

Bruno Sueur

Jacques Verdon

Responsables des Collectifs

Communication : Sébastien Grimaux

Elections : Freddy Léonardi

Femmes / Mixité : Sophie Dequiroit

Formation : Catherine Massalon

Jeunes / Précaires : En cours de constitution

Juridique : Jean Jacques Joly

Vie Syndicale : Direction collective

Tous les syndicats sont invités à s'inscrire dans ces collectifs.
Rapprochez-vous de l'UD !